

EPS au bac

À la demande réitérée du Sgen-CFDT, le rapport 2005 de la commission nationale d'évaluation du baccalauréat a été mis en ligne sur Eduscol. Nous avons appris à cette occasion qu'il n'y avait pas de rapport 2004.

À la suite de ce rapport, diverses modifications ont été faites concernant l'évaluation de l'EPS au Bac. Les propositions de modifications avaient été soumises aux syndicats qui ont été reçus le 6 juillet 2007 pour s'exprimer.

Le Sgen a fait valoir qu'il était favorable aux modifications quand elles apportaient une simplification ou une clarification.

Modification de référentiels à compter de la session 2008

Elles figurent au *BO* n° 31 du 6 septembre 2007.

Les épreuves concernées sont :

- la course de haies, le demi-fond, le relais-vitesse, le lancer du disque, le lancer du javelot, le saut en hauteur, le pentabond, la natation de course ;
- la course d'orientation, l'escalade, le sauvetage,
- l'acrosport, la gymnastique, l'art du cirque, la dansechorégraphie collective,
- le basket, le hand, le foot, le rugby, le volley, le judo, la boxe française, le badminton, le tennis de table ;
- la musculation, la course en durée.

Modification de la liste nationale d'épreuves à compter de la session 2009

Le saut en hauteur est supprimé et le step est introduit. Le référentiel de la nouvelle épreuve est au *BO* n° 31 du 6 septembre 2007. Le Sgen-CFDT ne s'est pas opposé à cette modification mais les enseignants d'EPS n'étant polyvalents qu'à la mesure de leur formation, il a souligné la nécessité d'un accompagnement pour que la nouvelle activité, intéressante pour les élèves, s'incarne dans les faits.

Épreuve obligatoire ponctuelle

La liste des 5 binômes d'épreuve pour les bacs général, technologique et professionnel, le brevet des métiers d'art (BAM), le CAP et le BEP a été modifiée (*BO* n° 29 du 26 juillet 2007). Elle propose désormais : demi fond et badminton, sauvetage et tennis de table, sauvetage et basket ball, gymnastique et basket ball. La commission nationale d'évaluation a proposé d'introduire un sport collectif : le basket et de remplacer la natation par le sauvetage en raison de sa dimension civique.

Elèves en situation de handicap

On lira avec profit l'annexe II du rapport 2005 de la commission d'évaluation.

<http://eduscol.education.fr/D0010/ressref.htm>